

GRILLE BUDGÉTAIRE DE PRÉVISION ANNUELLE	MOI	TOI	NOUS (= moi + toi)
A - REVENUS MENSUELS¹			
Salaire net			
Prestations ²			
Allocations pour enfants ³			
Revenus de retraite ⁴			
Pension alimentaire reçue			
Programmes de soutien au revenu ⁵			
Prêts et bourses étudiants			
Revenus de placements			
Autres			
TOTAL REVENUS A			
B - DÉPENSES FIXES MENSUELLES⁶			
Loyer / hypothèque / frais de condo			
Taxes municipales, scolaires et autres			
Électricité et chauffage (huile, gaz, bois)			
Télécommunications ⁷			
Assurances: habitation, auto, vie, etc.			
Immatriculation et permis			
Pension alimentaire payée			
Frais de garde			
Frais bancaires			
Épargnes ⁸			
Autres ⁹			
DETTES – Prêt ou location automobile			
– Autres prêts – personnel, étudiant, etc.			
– Cartes de crédit			
– Marges de crédit			
– Autres – amendes, arrérages, impôts dûs, etc.			
TOTAL DÉPENSES FIXES B INCLUANT DETTES			
C - DÉPENSES VARIABLES MENSUELLES¹⁰			
Alimentation – épicerie et achats quotidiens			
– restaurant au travail ou à l'école			
Transport en commun / taxi / stationnement			
Essence et entretien de l'auto ¹¹			
Vêtements ¹² – adultes			
– enfants			
Santé ¹³			
Habitation ¹⁴			
Loisirs et éducation ¹⁵ – adultes			
– enfants			
Vacances			
Animaux – nourriture, vétérinaire, etc.			
Cadeaux, fêtes, etc.			
Tabac / alcool / loterie			
Petites dépenses personnelles adultes ¹⁶			
Argent de poche enfants			
Soutien financier volontaire: enfants majeurs, parents ou autres			
Imprévus et divers – papeterie, photos, etc.			
TOTAL DÉPENSES VARIABLES C			
TOTAL DÉPENSES FIXES ET VARIABLES D = B+C			
SOLDE (DIFFÉRENCE ENTRE REVENUS ET DÉPENSES) = A-D			

EN DATE DU :

1 Si c'est la méthode du pot commun qui a été retenue pour tout le budget et sa gestion, vous pouvez n'utiliser que la dernière colonne du NOUS.

2 Prestations d'aide sociale, d'assurance-emploi, de rente d'invalidité, du RQAP (Régime québécois d'assurance parentale), de la CSST (Commission de la santé et de la sécurité du travail), etc.

3 PFCE (prestation fiscale canadienne pour enfants) et PUGE (prestation universelle pour la garde d'enfants) du Canada; Soutien aux enfants du Québec. Par défaut, cette dernière prestation est versée sur une base trimestrielle. Appelez à la Régie des rentes du Québec pour la recevoir au mois et faciliter la gestion budgétaire.

4 Pension de la Sécurité de la vieillesse et Supplément de revenu garanti du Canada, Régime des rentes du Québec, et autres.

5 Crédit pour TPS, crédit pour solidarité, prime au travail, prestation fiscale pour le revenu de travail, allocation logement et autres transferts du Québec ou du Canada.

6 Indiquez dans les colonnes MOI et TOI le montant attribué à chacun selon le modèle de fonctionnement choisi. Par exemple, si c'est 45% et 55%, vous multipliez la dépense mensuelle par chacun des pourcentages et vous indiquez le résultat dans les bonnes colonnes. L'addition des deux colonnes dans la troisième colonne NOUS devrait équivaloir à la dépense mensuelle de base. S'il s'agit d'une dépense relevant d'une seule personne, indiquez-la en entier dans la colonne de celle-ci.

7 Téléphone / cellulaire, câble / satellite, Internet, interurbains.

8 Fonds d'urgence, régime enregistré d'épargne-retraite (REÉR), régime enregistré d'épargne-études (REEÉ), compte projet, etc.

9 Acomptes provisionnels, cotisation professionnelle, système d'alarme, etc.

10 Indiquez dans les colonnes MOI et TOI le montant attribué à chacun selon le modèle de fonctionnement choisi. Par exemple, si c'est 45% et 55%, vous multipliez la dépense mensuelle par chacun des pourcentages et vous indiquez le résultat dans les bonnes colonnes. L'addition des deux colonnes dans la troisième colonne NOUS devrait équivaloir à la dépense mensuelle de base. S'il s'agit d'une dépense relevant d'une seule personne, indiquez-la en entier dans la colonne de celle-ci.

11 Vous additionnez ici le coût mensuel de l'essence à la moyenne mensuelle des coûts d'entretien du véhicule. Les coûts d'entretien incluent les vérifications, les changements d'huile, les changements de pneus, l'achat de ceux-ci, les réparations (matériel et main-d'oeuvre), etc.

12 Achats (dans le neuf ou à la friperie) et entretien (cordonnier, couturier et nettoyeur) sont inclus.

13 Plusieurs dépenses sont à additionner : articles achetés à la pharmacie, médicaments prescrits (frais à payer, non couverts par les assurances), dentiste, optométriste, autres traitements (chiropraticien, psychologue, etc.), coiffure, esthétique, et autres soins (produits naturels, etc.). Même si vous effectuez une dépense aux 3 ans, vous devez en tenir compte dans votre budget. Par exemple, si vous changez vos lunettes de \$360 à cette fréquence, vous devez considérer le tiers de la dépense à chaque année, soit \$120.

14 L'habitation regroupe toutes les dépenses relatives à l'intérieur de la maison, pour les locataires, ainsi que celles concernant le bâtiment et l'extérieur, pour les propriétaires. On y retrouve les dépenses d'aménagement, d'entretien, de réparations, de meubles et accessoires. N'oubliez donc pas la peinture à refaire, les draps à remplacer, le réfrigérateur qui vieillit, le contrat de déneigement, la vidange de fosse septique, le matériel pour la piscine et la provision pour le toit qui sera à refaire bientôt!

15 Inclut les sorties, les cours (frais scolaires ou d'inscription, achat de matériel, etc.), les activités et sports (coût et équipement), les livres / journaux / jeux / films / CD (abonnement, achat, location).

16 Un muffin et un café en allant au travail, un paquet de gomme ou une tablette de chocolat, une gâterie occasionnelle, etc.